



# GUIDE EXPLICATIF DE VOTRE RÉGIME DE RETRAITE

ACCUEIL

RÉGLEMENTATION DES  
RÉGIMES PAR LA CSFO

RENSEIGNEZ-VOUS SUR  
VOTRE RÉGIME

SYSTÈME DE  
RETRAITE

FONCTIONNEMENT  
DES RÉGIMES

ÉVÉNEMENTS  
DE LA VIE

GLOSSAIRE

RESSOURCES

Vous êtes ici : [Guide explicatif de votre régime de retraite](#) > [Le fonctionnement des régimes de retraite enregistrés](#) > Gestion des régimes de retraite

## Gestion des régimes de retraite

Pour chaque régime de retraite, les renseignements sur la façon dont le régime sera établi et la façon dont les différents intervenants dans l'administration du régime s'acquitteront de leurs responsabilités devraient être consignés. C'est ce qu'on appelle la structure de gouvernance du régime.

L'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR), une organisation représentant les organismes de réglementation des régimes de retraite au Canada, a créé un **guide** pour aider les administrateurs de régimes à mettre en place de solides structures de gouvernance de régime, ainsi que des politiques et des processus connexes. Elle recommande également aux administrateurs d'examiner régulièrement les structures de gouvernance, les politiques et les processus de leurs régimes.

### Obtenir de l'information sur la gouvernance de votre régime de retraite

Votre **administrateur de régime de retraite** pourrait disposer de documents sur la structure de gouvernance du régime. En tant que **participant au régime**, **ancien participant** ou **participant retraité**, vous avez droit à une copie de certains de ces documents, que vous pouvez demander directement à votre administrateur.

[Haut de la page](#)